



PARC ÉOLIEN
PIERRE-DE SAUREL

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Parc éolien Pierre-De Saurel poursuit ses conformités environnementales!

Sorel-Tracy, le 16 juillet 2018 – Conformément à ses obligations prévues dans le décret gouvernemental et aux suivis environnementaux émis par le gouvernement du Québec, Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. tient à informer la population qu'un sondage sur l'intégration visuelle du parc éolien sera effectué prochainement auprès de la population de la MRC de Pierre-De Saurel. À la suite d'un récent appel d'offres public, le mandat de ce sondage a été confié à PESCA Environnement. À cet effet, un questionnaire d'évaluation visuelle sera acheminé par la poste à 500 personnes sélectionnées au hasard dans les municipalités de Yamaska, Saint-Robert, Saint-Aimé, Saint-David et Massueville.

Dans ce contexte, Parc éolien Pierre-De Saurel S.E.C. invite donc la population à prendre quelques minutes pour remplir ce sondage dont les données seront compilées de façon confidentielle et non nominative. Une fois rempli, le rapport de suivi présentant les résultats sera rendu public.

Nous vous remercions de votre collaboration.

À propos du parc éolien Pierre-De Saurel

Le parc éolien Pierre-De Saurel est un projet 100 % communautaire résolument tourné vers le développement durable. Il permet de diversifier les sources de revenus de la MRC de Pierre-De Saurel et de vitaliser l'ensemble du territoire.

-30-

Pour information :

Pierre Dion
Parc éolien Pierre-De Saurel
eolien@pierredesaurel.com

– 30 –